

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TIESSELI CONSTRUCTION ET PRESTATIONS »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan, Adjamé,
Williamsville, Rue du lycée Municipal, en face du garage
de la police, Lot 101, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TIESSELI CONSTRUCTION ET
PRESTATIONS »

Objet : Les prestations de services
La construction de bâtiments et tertiaires
Les travaux BTP
Les travaux et services divers
L'import et l'export en général
La participation par tous moyens, à tous groupements, syndicats, entreprises, sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles d'apports, commandite, souscriptions ou achats de titres ou droits sociaux, fusions, scissions, associations en participation ;
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan, Adjamé,
Williamsville, Rue du lycée Municipal, en face du garage
de la police, Lot 101, Ilot 10

Dirigeant(s) M TIESSELI SEYDOU SORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07025 du 20/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73220/GTCA/RC/2022 du 20/12/2022

